



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 62111

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à la recherche sur la recherche en France. Il désire connaître les axes de son projet de loi d'orientation et de programmation.

Texte de la réponse

La prochaine loi d'orientation et de programmation répondra à trois grandes ambitions. Il est nécessaire tout d'abord que soit largement redéfinie la gouvernance de l'ensemble du système. A cet effet, la loi présentera une nouvelle répartition des rôles entre la puissance publique, un Haut Conseil, créé pour contribuer, dans une démarche prospective, à la définition des stratégies de recherche, et l'ensemble des opérateurs chargés de leur mise en oeuvre. Par ailleurs, il est indispensable également d'accroître les moyens de la recherche publique, tout en augmentant son efficacité. La programmation législative de cet accroissement des moyens est essentielle pour atteindre l'objectif européen de Lisbonne. Il importe enfin de valoriser le renforcement de la recherche des entreprises par l'amélioration du partenariat entre les secteurs public et privé, la conduite de programmes d'innovation industrielle de long terme et la mise en place des conditions propices à la croissance d'un tissu de nouvelles entreprises de haute technologie. Tels sont les grands axes du projet de loi en préparation qui sera présenté en Conseil des ministres au début de l'été.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62111

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3433

Réponse publiée le : 17 mai 2005, page 5173